Le snefcca

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DU FROID, DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES PROFESSIONNELLES & DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

LES INFOS DU SNEFCCA

Générale n°2020/15 - Juin 2020

Covid-19 et déconfinement : situation des installateurs de la profession

Depuis le 11 mai, l'activité a partiellement repris en France. Mais le déconfinement ne signifie pas la fin des difficultés. Le Snefcca, en collaboration avec la CPME, fait le point auprès des installateurs-adhérents à travers une enquête dédiée.

La quasi-totalité des entreprises interrogées ont pris des mesures de protections sanitaires pour éviter la propagation de l'épidémie au sein de leur entreprise : la mise à disposition d'équipements de protection individuelle (99%), l'affichage sur les gestes barrières (81%) et la désinfection régulière des lieux communs (73%) arrivant en tête des mesures prises. Néanmoins, **la majorité (74%) ont rencontré des difficultés à se procurer les équipements** de protection individuelle nécessaire.

Après calcul par chaque entreprise en fonction de sa situation spécifique, **le coût moyen mensuel par salarié concernant la mise en place des mesures de protection ressort 150€**, montant non négligeable dans la situation actuelle. Pour rappel, la subvention provisoire « Prévention Covid » [>] pourra absorber ces coûts supplémentaires à hauteur maximum de 50% des frais d'achat de matériels sanitaires plafonné à 5000€.

Toutes les entreprises ont également mis en place des mesures de protection pour leur clientèle.

Dans ce contexte sanitaire, **une très large majorité d'entreprises (78%) n'a eu aucun accompagnement de la médecine du travail**, et 6% des entreprises ont été contactées par l'inspection du travail.

Sur un plan plus économique, le désengagement des assureurs-crédits est mise en avant, **12% des entreprises interrogées y ayant eu recours.**

Téléchargez l’intégralité des résultats de l’enquête >

*Enquête en ligne menée par la CPME, en partenariat avec le Snefcca, auprès de ses adhérents-installateurs du 19 mai au 15 juin 2020, à laquelle 115 dirigeants en Froid, Cuisine Professionnelle et Conditionnement de l’Air ont répondu.

COMMUNIQUE DE PRESSE DISPONIBLE ICI [>]